

Compte rendu de la séance du 05 juillet 2017

Présents: Christian BOURDIER, Jocelyne GIROUX, Jennifer PALMER, Mathieu COMPOSTELLA, Patricia BOUTY, William NAFZIGER, Morad SALMI, Marie-Laure HERREYRE-PORTIER.

Absent:

Excusée: Hélène WEIDIG

Secrétaire(s) de la séance:
Patricia BOUTY

Ordre du jour:

- 1) Contrat de ruralité
- 2) Contentieux travaux de la place de l'église
- 3) Rythmes scolaires pour l'année 2017-2018
- 4) Point sur les travaux de la salle polyvalente
- 5) Travaux des espaces verts et des routes
- 6) Mutualisation des services en prévision
- 7) Questions diverses

1) Contrat de ruralité:

La commune n'a pas obtenu la subvention émanant du contrat de ruralité (FSIL) pour l'année 2017. Sur 77 dossiers déposés pour la région du grand libournais, aucun n'a été accepté.

Il est possible de présenter à nouveau le dossier l'année prochaine puisque la période court sur 3 ans.

2) Contentieux travaux de la place de l'église:

L'avocat de la commune a envoyé un courrier: le délibéré final aura sûrement lieu d'ici la fin de l'année.

3) Rythmes scolaires pour l'année 2017-2018:

Il semblerait que le SIRP garde le même rythme que l'année dernière ainsi que les TAP.

4) Point sur les travaux de la salle polyvalente:

Les travaux de charpente et couverture sont finis. L'escalier de la sortie de secours et les menuiseries sont en cours de pose, tout comme l'électricité.

5) Travaux des espaces verts et des routes:

Le 1er passage total de l'épareuse a été fait ainsi qu'un passage dans 3 chemins communaux afin de libérer les chemins de randonnée.

Pour les routes: il faut boucher les trous; la SARL BOUIJAUD accepte de réaliser les travaux pour 500€, et les travaux seront facturés en 2018.

6) Prévision de mutualisation des services:

Suite aux problèmes que la commune rencontre avec l'agent technique, tout comme la commune de Pujols, la question se pose de mutualiser les services techniques entre les 2 communes. Il faut prévoir une rencontre entre les 2 conseils municipaux concernés, en septembre 2017. La commune de Doulezon prendra contact avec la commune de Pujols pour prévoir cette rencontre.

7) Questions diverses:

- Le département est en restriction d'utilisation de l'eau et il y a interdiction de faire du feu.
 - Il n'y aura pas de conseil municipal en août.
 - Le marche gourmand aura lieu le 26 août; le matin, à 9h, aura lieu l'inauguration des chemins pédestres.
 - Taux de promotion: le conseil municipal est d'accord pour voter un taux de promotion de 100% pour le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux. Il faudra voter lors d'un prochain conseil municipal lorsque le CTP aura donné son avis.
- Pour le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, la question est remise à plus tard.

Fin de séance à 21h00.

Le Maire,

Le Conseil Municipal